

Aux parents d'élèves de 6^{ème}

Vélizy, le 30 mai 2014

Objet : l'Option latin au collège



Madame, Monsieur,

Alors que l'année scolaire prochaine se profile à l'horizon, le choix éventuel d'une langue ancienne, le latin, s'offre à votre enfant. Cet enseignement optionnel facultatif est étalé sur trois ans, de la cinquième à la troisième, au rythme de deux heures hebdomadaires en cinquième et de trois heures en quatrième et en troisième.

L'option latin est offerte à tous les élèves pour peu qu'ils aient une certaine curiosité d'esprit et qu'ils soient capables de travailler régulièrement.

Pourquoi faire du latin ?

En sixième, votre enfant a découvert un certain nombre de textes fondateurs, dont la plupart sont issus de l'antiquité gréco-romaine comme l'Odyssée d'Homère : l'option latin s'inscrit donc dans la continuité des enseignements et viendra également enrichir les connaissances acquises cette année. Aussi, votre enfant fera la connaissance de Remus et Romulus, de Jupiter, d'Enée, etc... Il comprendra ce qu'était l'esclavage, les jeux du cirque, le théâtre de Plaute repris par Molière, les fables de Phèdre revisitées par La Fontaine.

Le choix de l'option latin se justifie aussi par sa dimension culturelle. En effet, nous voyons, nous pensons, nous parlons latin ! Le paysage français n'est-il pas parsemé de vestiges architecturaux romains comme les arènes de Nîmes ? Ne nous arrive-t-il pas d'employer ou d'entendre l'expression « Alea jacta est » ? Lavabo et agenda ne sont-ils pas des mots de notre quotidien ? Si ! Et tout ceci, c'est au latin que nous le devons.

Aussi, en plus de s'ancrer dans le quotidien, le latin peut répondre à la curiosité de votre enfant parce qu'on aborde des points de civilisation comme l'école ou les droits des citoyens en les mettant en parallèle avec le monde contemporain, parce que l'étude de l'étymologie permet de mieux comprendre le sens et l'orthographe d'un mot dans sa propre langue, mais également dans d'autres langues vivantes. L'histoire des arts est également étudiée dans le cadre des cours de latin par la découverte de l'architecture, de la sculpture, des fresques et mosaïques qui nous ont été léguées dans tout le bassin méditerranéen.

D'autre part, les conditions de travail sont appréciables : les effectifs souvent réduits font que l'ambiance de travail est très souvent favorable. Cependant, l'apprentissage de la langue doit être des plus rigoureux et les élèves doivent se montrer investis. Par ailleurs, les méthodes de travail ont évolué : les cours de latin ne sont pas que des cours de langue et de version. Les élèves sont amenés à utiliser les ressources informatiques pendant le cours car les sites de langue et de civilisation latines sont très nombreux. Enfin, le latin est pris en compte dans le contrôle continu pour l'obtention du Diplôme National du Brevet.

Nous espérons que ces quelques lignes vous convaincront des avantages que votre enfant pourra tirer de l'apprentissage du latin, d'autant plus que cette option est compatible en 5^{ème} avec d'autres options, notamment l'atelier d'espagnol.